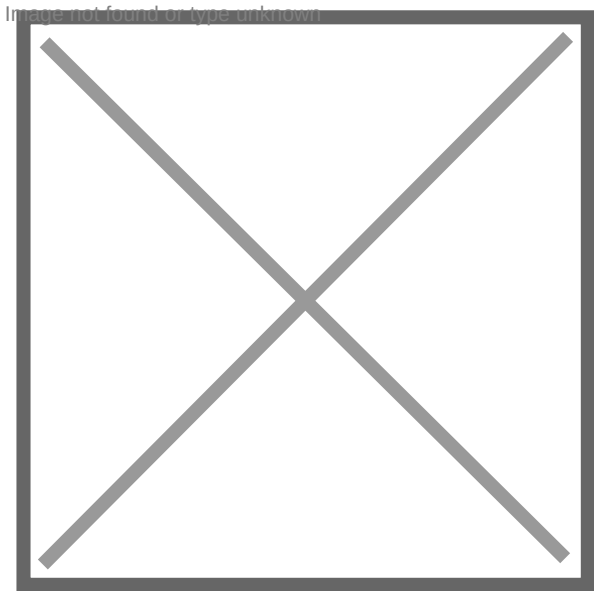




Vol monoprix - première fois - visionnage video surveillance?

Par **ak1010**, le **04/04/2013** à **18:33**

Bonjour à tous,rnrnHier, je me suis fait prendre au Monoprix avec un objet impayé. Je l'ai réglé sur place et ai signé un constat comme quoi j'avais volé un truc. La police n'est pas intervenue et les vigiles ont été plutôt sympas.rnrnMaintenant je m'inquiète parce que ce n'est pas la première fois que j'y ai volé quelques chose (des bricoles), seulement la première fois que je me fais prendre. Vont ils me rechercher sur les enregistrements vidéos pour voir si je n'ai pas piqué autre chose? Il me semble que cela leur coûterait bien trop de temps, mais je m'inquiète tout de même...rnrnJ'ai carrément honte, c'est sûr; mais j'aimerais bien ne plus vivre dans la peur tant que je me remets dans le "droit chemin". [smile17]rnrnMerci à tous pour votre aide!

Par **citoyenalpha**, le **14/04/2013** à **00:11**

Bonjourrnrnnon ils ne vous rechercheront pas sur les bandes vidéos. Beaucoup trop de travail.rnrnToutefois attention s'il signale votre acte au procureur vous serez fiché et tout nouveau vol entraînera des poursuites pénales.rnrnAlors un petit conseil respectez la loi si vous ne voulez pas être "inquiète"rnrnRestant à votre disposition.